

Parlement Européen Rue Wiertz 60 B-1047 Bruxelles T +32 2 284 33 71 F +32 2 284 94 44 www.socialistsanddemocrats.eu

## Relation commerciale avec l'Afrique: Déstabilisée, la Commission européenne bafouille

La Commission européenne, soutenue par les libéraux et conservateurs du Parlement européen, s'entête à faire adopter, par tous les moyens, les accords de partenariat économique (APE) avec l'Afrique. Mais elle a fait preuve ce jour, en Commission de Commerce international (INTA), d'une incohérence et d'une imprécision rares qui ne laissent plus aucun doute sur le malaise que ces accords provoquent entre les partenaires.

Pendant que le TTIP concentre toute l'attention des médias, la DG Trade poursuit dans l'ombre les négociations des APE avec les pays partenaires africains. Confrontée aux réticences de certains États inquiets de l'impact négatif des APE sur leur développement, la Commission européenne a dégainé juste avant l'été sa nouvelle arme : les « actes délégués », qui prévoient ni plus ni moins le retrait des préférences d'accès au marché européen pour plusieurs pays (Kenya, Ghana, Côte d'Ivoire, Botswana, Namibie, Swaziland) à partir du 1er octobre 2016.

« Je regrette cette initiative de la Commission, qui arrive à un très mauvais moment, au terme de négociation extrêmement difficiles », relève la députée européenne Marie Arena (PS), membre effective de la Commission INTA. « Cette tactique de force n'est qu'une énième mesure de pression contre certains pays africains qui auraient l'outrecuidance de remettre en question les exigences de la Commission et qui retardent la signature des APE. »

Cette ultime sanction provoquera une instabilité totale des économies des États concernés, soudainement privés d'un accès libre au marché européen pour leurs produits exportés. « Mais surtout, elle crée une rupture de confiance dans la relation entre l'Europe et l'Afrique, ce dont nul n'a besoin! Faut-il rappeler que la question migratoire est profondément et intrinsèquement liée à la question de la pauvreté et des inégalités générées par notre modèle économique? », ajoute Marie Arena.

Cependant, mercredi, sous le feu des questions des progressistes, la Commission européenne a montré toute l'incohérence de sa stratégie! Évoquant le cas particulier du Kenya au sein de l'APE avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Commission a publiquement affirmé que le pays ne perdrait pas ses privilèges de douane même s'il signait et ratifiait seul l'accord et pas les quatre autres États de la CAE (Burundi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie).

Belle aubaine pour les pays africains ! Pour conserver leur libre accès au marché européen, ils n'auraient donc qu'à signer un APE dont tout le monde sait, Commission européenne comprise, qu'il ne sera jamais appliqué si les autres États partenaires de l'accord ne le ratifient pas », ironise Mme Arena. « Quel manque de sérieux de la part de la Commission européenne. L'Afrique mérite un partenariat basé sur le respect mutuel en faveur d'un commerce digne et œuvrant au développement des États africains, pas sur les menaces, les sanctions, et l'intimidation. »